

CONSEIL D'ECOLE du 08 novembre 2022
ECOLE PRIMAIRE D'USSAC

Présents :

La directrice : Mme Précigout

Les enseignantes : Mmes Lefèvre, Virolle-Trieux, Hachez, Estel-Wattel, Serre, Escure, Méraud, Laudy, Lapeyre, Theil, Goulmy, Folch, Vincent, Belot.

Les représentants des parents d'élèves : Mmes Blancher, Parat, Reynier, Carvalho, Taurines, Sieg, Durand, Mrs Laflaquière, Lange

Les représentants de la mairie : M. Bosselut, maire d'USSAC et Mme Chevreuil, adjointe aux affaires scolaires

Le Délégué Départemental de l'Education Nationale : M. Trichet

L'Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Liraud

Excusées : Mmes Sausse, Dieu, Lemasson.

Secrétaires de séance : Mmes Folch, Virolle-Trieux

Ordre du jour :

- *Installation du nouveau conseil d'école. Elections 2022. Règlement intérieur.*
- *Rentrée 2022 : effectifs, organisation pédagogique et fonctionnement de l'école.*
- *Projets de l'école : actions pour l'année 2022/2023*
- *APE /Travaux*
- *Questions diverses*

1) En préambule, installation du nouveau conseil d'école.

Présentation des membres : enseignantes, parents d'élèves élus, DDEN, représentants de la mairie.

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves :

- Nombre d'inscrits : 465 (-13)
- Nombre de votants : 200 (+4) ; dont 28 bulletins blancs ou nuls (+11)
⇒ Soit un taux de participation de 43,01%

Rappel du rôle du conseil d'école :

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école, vote le règlement intérieur de l'école.

Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école :

- les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement
- l'utilisation des moyens alloués à l'école
- les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés
- les activités périscolaires
- la restauration scolaire

Il statue, sur proposition des équipes pédagogiques, pour le projet d'école et l'adopte.

Il établit le projet d'organisation de la semaine scolaire.

Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.

Il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.

Règlement intérieur :

Pas de changement par rapport à l'année dernière. Relecture. L'assemblée présente procède au vote :

⇒ *Adopté par le conseil d'école à l'unanimité.*

+ exercices liés à la sécurité : incendie et PPMS (risques majeurs + attentats/intrusion) réalisés en septembre.

2) Rentrée 2022 : effectifs, organisation pédagogique et fonctionnement de l'école

- Classe de Mme SAUSSE : 24 élèves de PS
Classe de Mme LEFEVRE : 23 élèves dont 15 PS et 8 MS
Classe de Mme VIROLLE TRIEUX : 23 élèves dont 11 MS et 12 GS
Classe de Mme HACHEZ : 24 élèves dont 11 MS et 13 GS
Classe de Mme ESTEL WATTEL : 23 élèves de 10 MS et 13 GS

L'école maternelle accueille 117 élèves.

- Classe de Mme SERRE : 23 élèves de CP
Classe de Mme MERAUD : 23 élèves de CP
Classe de Mme ESCURE : 20 élèves de CE1
Classe de Mme LAUDY : 20 élèves dont 10 CE1 et 10 CE2
Classe de Mme LAPEYRE : 21 élèves de CE2

L'ensemble des classes du cycle 2 compte 107 élèves.

- Classe de Mme THEIL : 21 élèves dont 12 CE2 et 9 CM1
Classe de Mme FOLCH : 23 élèves de CM1
Classe de Mme GOULMY : 21 élèves dont 7 CM1 et 14 CM2
Classe de Mme VINCENT : 22 élèves de CM2

L'ensemble des classes du cycle 3 compte 87 élèves.

Soit 311 élèves sur l'ensemble de l'école au 08/11/2022.

Par rapport à l'année dernière, il y a 4 élèves de moins. La projection pour la rentrée prochaine serait de 312 élèves (départ de 36 CM2 et arrivée de 37 PS environ) ; soit +1 élève.

La prochaine carte scolaire verra si l'école est concernée par une suppression de poste.

Mme BELOT assure le complément de service de Mme SAUSSE ; Mme DIEU, celui de Mme THEIL et Mme LEMASSON, celui de Mme FOLCH.

Mme ESTEL WATTEL a été nommée pour assurer le remplacement de mon service.

Les AVS présentes sont au nombre de 5 : Mmes CHEVALIER, MARTINS, PEAUGER, FOUQUET et SEPTFONDS. Quatre sont présentes essentiellement sur le site élémentaire, et une sur le site maternelle.

Les ATSEM sont également au nombre de 5 : Nicole CLUZAN, Sandra KLUSCAR, Magali BASILE, Stéphanie SURGET et Hélène INCARDONA. Elles interviennent sur différents temps : la classe et la cantine, voire la garderie.

Amandine MARTIN, notre service civique, est arrivée hier (le 07 novembre 2022) pour une durée de 8 mois.

- Les **APC** se dérouleront à différents horaires cette année, en raison du retour à des horaires identiques :
 - 8h20-8h50 : pour les classes de maternelle
 - 8h15-8h45 : pour 4 classes de cycle 2, et Mme Lemasson le vendredi
 - 16h30-17h15 : pour Mmes Vincent et Lapeyre le lundi et jeudi, Mme Theil les lundis
 - 16h30-17h30 : Mme Goulmy les lundis
 - 16h30-17h10 : Mme Folch, les lundis et jeudis

Cela concernera les enfants dès la PS, qui auront été désignés par l'enseignant, pour pallier les difficultés repérées, ou pour réaliser des projets.

- **Présentation du protocole sanitaire en vigueur à la rentrée 2022**

Nous sommes en « **niveau socle** » :

- Les enfants ne portent donc pas le masque,
- les entrées et sorties ne sont pas échelonnées : toutes les classes commencent à 9h et terminent à 16h30. Nous avons conservé les entrées et sorties côté Mairie pour le cycle 2 et côté parking des personnels pour le cycle 3.
- les élèves se retrouvent avec les autres classes en récréation.
- Le nettoyage et la désinfection est assurée par les agents de la Mairie à minima une fois par jour.

Toutefois, une aération et un lavage des mains réguliers sont assurés.

Rappel : il est demandé aux familles de ne pas mettre leurs enfants à l'école si ceux-ci ont des symptômes évoquant le COVID (fièvre/toux, etc), de nous prévenir dès que possible si votre enfant est testé positif. Enfin, si un membre de la famille est positif, n'hésitez pas à nous prévenir également (privilégier le mail).

⇒ Si un enfant est positif, il devra être isolé 7 jours. Un courrier sera transmis soit par mail ou via le cahier de liaison, afin de pouvoir tester les autres enfants de la classe.

Si une classe ferme, la continuité pédagogique sera mise en place (les enseignantes vous feront alors parvenir les modalités).

- **Sécurité :**

Il est à noter que les parents doivent utiliser le parking aménagé à l'école maternelle, tout cela **dans un souci de sécurité pour les enfants. Le parking élémentaire est réservé aux personnels de l'école (signalé par un panneau)** : les parents peuvent se garer le long de la route ou sur le parking de la salle polyvalente.

Question posée par les parents : *Certaines familles s'inquiètent concernant l'accès à la garderie de l'école élémentaire le matin et le soir. Serait-il possible de renforcer la sécurité au portail?*

Précisions : les parents s'inquiètent de personnes qui pourraient librement circuler au sein de l'école, d'enfants circulant dans les locaux sans croiser d'adultes, ainsi que d'éventuelles intrusions.

Réponse mairie : Les enfants doivent être accompagnés par leurs parents jusqu'au portail. En effet, la mairie est revenue à un fonctionnement d'avant Covid et une personne ne sera pas remise au portail. Mme Précigout propose de remettre l'entrée de la garderie par le grand portail, afin que les adultes puissent avoir un visuel sur l'entrée des enfants ; la mairie accepte (et fera le nécessaire pour débloquer le portail).

M. Bosselut précise également que l'ASVP sera bientôt assermenté, ce qui lui permettra de faire le nécessaire (amendes) en cas de non respect des règles de circulation et de stationnement.

Quand les travaux du nouveau centre de loisirs vont-ils commencer ? y aura-t-il des difficultés d'accessibilité au parking de l'école maternelle à prévoir ?

Réponse mairie : Le gros œuvre débutera en février/mars pour une durée d'environ 4 mois. Les places pour se garer seront donc neutralisées : le parking de la salle polyvalente sera à privilégier. Toutefois, la circulation des bus, voitures, secours sera possible. Un nouveau parking sera créé pour les personnels, le jardin potager déplacé. En cas de nuisances sonores importantes, M. Bosselut propose à l'école de faire remonter ce problème afin que la mairie puisse intervenir sur les horaires.

2) Activités et projets pour l'année scolaire 2022/2023 :

a) Projet « Les allumés d'USSAC » avec le Pays d'Art et Histoire :

Le but du projet est d'organiser une fête poétique, populaire et participative. Il y aura des choses attendues et inattendues. Cette manifestation aura lieu en hiver : le 20 et 21 janvier (permettant ainsi 2 dates de report possible avant les vacances en cas de mauvais temps).

Dans un 1^{er} temps, tous les élèves des 14 classes ont découvert le patrimoine d'USSAC et ont visité le bourg d'USSAC (bâtiments, puits, etc).

Différents artistes interviendront prochainement dans les classes :

- Cécile POUGET : couture
- Christophe CARON : illustrer un conte (les dragons, les géants)
- Léonard SALLE : projection monumentale (peinture à partir de diapositives)
- Marie BAZIN : collage
- Serge MAZAUD : vannier
- Vincent FLODERER : origami (technique de froissage)
- Emmanuelle POUSSIN : photographie

Le budget global est d'environ 40 000€ (Pays d'Arts et Histoire + interventions des artistes + achat de matériel + frais de déplacement/communication).

⇒ Financement : Mairie d'USSAC, mécénat d'EDF, subventions de la DRAC, région, département.

Concernant les locaux mis à disposition, la mairie accepte de mettre à disposition de l'école les 2 salles polyvalentes, la salle du comité des fêtes ainsi que les salles au rez-de-chaussée du centre de loisirs (prévenir en avance pour cette dernière).

Mme Liraud salue l'investissement et l'engagement de la mairie et des enseignantes pour ce beau projet.

b) A partir de cette année, l'école d'Ussac va s'inscrire dans le dispositif PHAre : lutte contre le harcèlement.

Comme évoqué lors des réunions de rentrée, **ce dispositif PHAre** permettra aux écoles Corrésiennes d'être sensibilisées et formées à la lutte contre le harcèlement scolaire. Des interventions menées par la Gendarmerie - Maison de Protection des familles, ont commencé pour la classe de Mme Theil et elles se poursuivront pour les autres classes de cycle 3.

D'autres précisions vous seront apportées lors du prochain conseil d'école.

c) Présentation des actions pour l'année scolaire

Rencontres sportives (USEP)

Inscriptions des classes suivantes :

- Randonnée C1 et C2 : certaines classes sont allées à Dampniat, d'autres (MS/GS) à Sadroc.
- Course longue pour le cycle 2 au stade d'Ussac : le 15 novembre après-midi
- Activités gymniques : cycle 1
- Rencontre multi-activités : Mmes Sausse et Lefèvre
- Athlétisme : classes de Mme Theil, Vincent et Mme Folch
- Projet vélo : classes de CP et CE1
- Foot à l'école : classes de CE1/CE2 et CE2.
- Basket : 3 classes de CE2/CM1, CM1 et CM1/CM2.
- Danse de création et rencontre hand : Mme Vincent
- Danses traditionnelles : Cycle 2 (CP, CE1, CE1/CE2) + CE2/CM1 (Mme Theil)
- Reprise du cycle piscine pour les CP/CE1 cette année : les 4 classes concernées se rendront de nouveau à l'éco-piscine d'Objat.

Participation à la semaine du goût :

- Classes de Mme Theil et Mme Lapeyre : M. Vergne, boulanger sur la commune d'Ussac a proposé des ateliers sur le goût d'1h30/classe.

Concert JMF :

- Inscription de certaines classes élémentaires à un concert.

Ecole et cinéma :

- Inscriptions réalisées pour l'ensemble des classes, de la PS au CM2.
- Premières projections pour le cycle 3 le 06 décembre ; pour les GS et cycle 2 le 12 janvier.
- Question école : *Entrées école et cinéma 2021/22 ? et année 2022/2023 ? quelles subventions mairie ? (pas eu de retour pour l'année dernière, demande en mars puis relance en mai).*

Réponse Mairie : Mme Chevreuil confirme la prise en charge financière à hauteur de 50% pour cette nouvelle année scolaire (devis reçu en octobre) + reliquat année précédente.

Classe découverte :

- Les classes de Mmes Laudy et Lapeyre iront à la Martière du 06 au 10 mars 2023.
Thème du séjour : le patrimoine marin.

Intervention du CPIE :

- Classe de Mme Vincent sur le thème de la forêt.

Dis-moi dix mots :

- CM1/CM2 de Mme Goulmy : c'est un concours qui permet aux élèves de jouer avec la langue française, qui invite chacun à s'exprimer sous une forme littéraire ou artistique en donnant libre cours à sa créativité. Dix mots à écrire, slammer, chanter, filmer... !
Thème de l'édition 2022/23 : « Dis-moi dix mots à tous les temps »
Les élèves sont invités à utiliser les 10 mots suivants : *année-lumière, déjà-vu, lambiner, tic-tac, synchrone, plus-que-parfait, dare-dare, rythmer, avant-jour, hibernage.*

Lire et faire lire :

- Reconstitution du partenariat avec la FAL et des bénévoles retraités pour 4 classes de maternelle.

PHOTOGRAPHIES SCOLAIRES

Le photographe est venu le 07 octobre 2022 pour réaliser les photos individuelles. Comme l'année dernière, vous pourrez accéder aux photographies sur le site dédié : vous verrez ainsi l'ensemble des photos prises (individuelles et fratries) et composer votre pochette à la demande. Les mini-portraits correspondent aux photos format identité demandé.

Le paiement se fait directement sur le site (via CB) ou par chèque à l'ordre de Axesscible Communication à déposer à l'école (espèces possible).

ATTENTION : nous attendons les bons de commande, les commandes, elles devraient pouvoir s'effectuer jusqu'au 30 novembre.

Il viendra ensuite une deuxième fois pour les photos de classe (printemps).

COOPERATIVE SCOLAIRE

Bilan financier : 2.862,28 euros au 06 octobre 2022.

Suite à la décision du conseil des maîtres réuni le 03 novembre 2020, les familles n'ayant pas acquitté leur cotisation 2022 à la coopérative scolaire devront financer la participation de leur enfant aux sorties proposées par l'école : concert JMF, école et cinéma, etc...

FETES DE FIN D'ANNEE

Les goûters de Noël auront lieu le mardi 13 décembre pour les classes de maternelle et le vendredi 16 décembre pour l'élémentaire.

Le budget alloué par la Mairie est de 9 euros/enfant (spectacles C1 et C2, spectacle ou cinéma pour le C3 + goûter).

3) APE / Travaux

Présentation évènements/manifestations de l'APE :

- Participation au Téléthon : l'APE propose un parcours sur le thème du patrimoine, « Cherche et trouve » + tombola.
- Vente de sapins (pépinière Mirat)
- Fête de Noël le 10 décembre à l'école maternelle : jeux en bois, jeux gonflables, jeux créatifs, exposants, présence de SUD.
- Loto le 1^{er} avril 2023
- Une vente 'initiatives' sera organisée : chocolats ? fleurs ?

Travaux / investissement

Remerciements de l'équipe enseignante pour les réalisations ou investissements suivants :

- VPI de Mme Méraud
- Salle de garderie repeinte.
- Réfection des toilettes bâtiment cycle 2
- Jeux de cour maternelle (marquage au sol)
- Rideaux : classe de Mme Laudy
- Réactivité pour l'informatique

De plus, l'équipe enseignante se pose les questions suivantes :

- Photocopieurs couleur maternelle + bâtiment cycle 2 ? il y avait 6 mois d'attente en mars 2022, savez-vous où cela en est ?

Réponse Mairie : M. Bosselut annonce qu'il y a à présent 12 mois d'attente, avec des prix toujours plus élevés. Les négociations sont en cours et les commandes, à lancer.

4) Questions diverses :

Est-il possible de diffuser le compte-rendu du Conseil d'école par mail à toutes les familles ?

Mme Précigout précise que le compte-rendu est affiché sur les panneaux (école maternelle + élémentaire) et envoyé aux représentants de parents d'élèves. Mme l'Inspectrice souligne le rôle des parents élus dans la diffusion de celui-ci et les incite à le faire.

Plusieurs familles nous ont fait part de leur inquiétude car elles n'ont pas reçu de facture de cantine pour le mois de septembre? Est-ce normal? Faut-il craindre les mêmes difficultés de facturation que l'année dernière? Si oui, quelle en est la cause?

M. Bosselut explique qu'à présent, c'est la trésorerie de Brive qui s'occupe de la facturation et cela passe par Rennes, Nantes et Lyon. Tous les problèmes de logiciel étant résolus, il n'y a plus de souci de transfert.

Il n'y a pas de préau dans la cour tilleul à l'élémentaire? Serait-il possible d'installer des voiles afin que les enfants puissent sortir en récréation même lorsqu'il pleut ?

Mme Précigout explique qu'en réunion de pré-rentree, l'équipe enseignante élabore un planning des récréations en cas de mauvais temps avec des pauses échelonnées, permettant ainsi que chaque classe bénéficie d'un préau pour s'abriter : cf tableau ci-dessous.

M. Bosselut ajoute que l'installation d'une voile de 100m² représente un gros investissement (60 000€).

	Cour « préau »	Cour « cycle 3 »	« Avancée »
10h30-10h45	CP Mme Serre CP Mme Méraud	CM2 Mme Vincent	CM1 Mme Folch
10h45 -11h	CE1 Mme Escure CE1/CE2 Mme Laudy	CE2/CM1 Mme Theil	CE2 Mme Lapeyre
11h-11h15		CM1/CM2 Mme Goulmy	
15h-15h15	CP Mme Serre CP Mme Méraud	CM2 Mme Vincent	CM1 Mme Folch
15h15 -15h30	CE1 Mme Escure CE1/CE2 Mme Laudy	CE2/CM1 Mme Theil	CE2 Mme Lapeyre
15h30-15h45		CM1/CM2 Mme Goulmy	

Afin de limiter l'utilisation de serviettes en papier peu écologiques, certaines familles aimeraient savoir s'il est possible de fournir une serviette de cantine en tissu pour la semaine?

La mairie trouve cette idée contraignante. En effet, il sera difficile de fournir une serviette à chaque élève, les parents oublieront. De plus, cela pose souci en terme d'hygiène.

Toutefois, un composteur a été installé près de la cantine.

Serait-il possible d'inverser les services de cantine à chaque période ? afin que ce ne soit pas toujours les mêmes classes qui soient impactées par le retard du 2nd service.

Mme Chevreuil donne son accord, à condition que les horaires soient respectés.

Serait-il possible d'organiser une visite (sur site ou virtuelle) pour les familles de GS qui arrivent en CP ? Les parents éprouvent parfois quelques difficultés à se repérer dans l'école élémentaire. A minima, un fléchage pourrait-il être prévu pour le jour de la rentrée ?

Mme Précigout explique qu'en fin d'année dernière, les GS ont visité leurs futures classes de CP. A la rentrée, les maitresses accueillent les enfants et les familles dans la cour. Une éventuelle visite virtuelle pourrait être réalisée (comme cela avait été le cas pour l'école maternelle en sortie de confinement). Un nouvel affichage serait à prévoir.

Une fête d'école sera-t-elle organisée cette année? Les représentants des parents d'élèves réitèrent leur proposition d'aide à l'organisation d'une manifestation à la fin de l'année scolaire.

Une fête d'école est envisagée par cycle. L'école maternelle réfléchit à l'intervention de la ludothèque (en partenariat avec l'APE qui possède la carte).

La directrice remercie l'ensemble des membres présents à la réunion de ce soir.

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 03 mars 2023.

Les questions des parents seront à remettre à la directrice le vendredi 03 février 2023.

Vu, les secrétaires de séance
Mme FOLCH Céline
Mme VIROLLE TRIEUX Martine



Vu, la représentante des parents d'élèves
Mme SIEG Nathalie



Vu, la directrice
Mme PRECIGOUT Anne

